

PRÉVENTION & RECOMMANDATIONS

lors de l'utilisation de chaufferettes
et chauffages de terrasses



UN CHAUFFAGE RENOUVELABLE ET INDIGÈNE ÉVIDEMMENT,

respectant l'environnement
et en toute sécurité.



144 AMBULANCE 118 POMPIERS 117 POLICE

Votre chargé de sécurité
communal saura vous
renseigner.



BASES LÉGALES ET TECHNIQUES À CONSULTER

sur les liens ci-dessous :



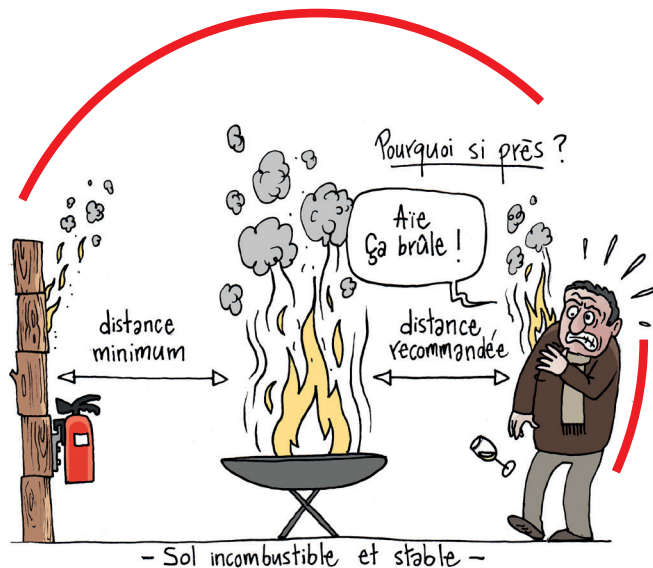
www.vs.ch/web/sscm/documents-prevention

Service de l'énergie et des forces hydrauliques
Service de l'environnement
Office cantonal du feu

PRÉVENTION & RECOMMANDATIONS

lors de l'utilisation de chaufferettes
et chauffages de terrasses

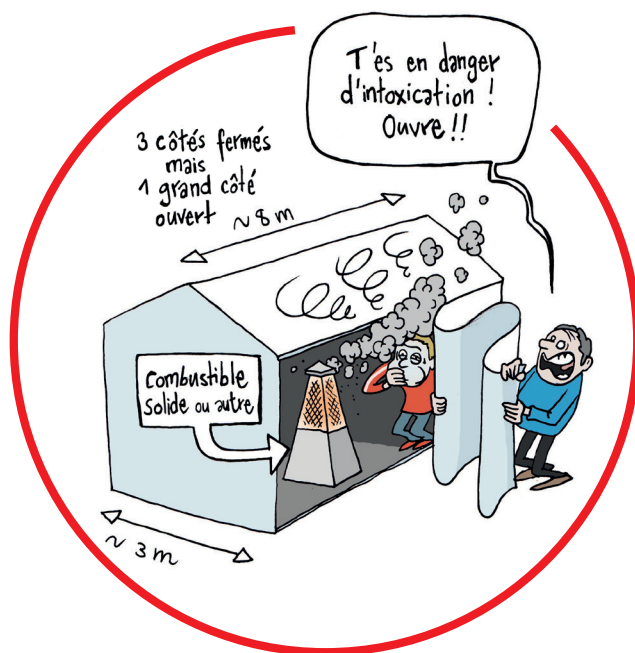




RESPONSABILITÉ

de l'exploitant et/ou du propriétaire

ESPACE AÉRÉ
DISTANCE
SOL ADÉQUAT
VIGILANCE



En effet, les
chaufferettes sont
sous la responsabilité
de celui qui les exploite.

C'est à lui de veiller
à ce que les mesures
de sécurité ci-contre
soient respectées
ainsi que les bases
légalles concernées.